

SUR LE RÔLE DU MARQUAGE SINGULIER / PLURIEL DANS LA STÉRÉOTYPIC DES ÉNONCÉS DE CLÔTURE

Baptiste PUYO

Université Kwansei Gakuin (Japon)

RÉSUMÉ

Cet article propose une description morpho-sémantique des pluriels formulaires Bises, Amitiés, etc. employés en position de clôture. Notre étude montre que le marqueur pluriel n'est pas seulement un marqueur quantitatif mais qu'il indique suivant les usages une valeur pragmatique. Nous arrivons à la conclusion que la stéréotypie de ce type d'énoncés est le produit d'une pondération de critères multifactoriels situés aux niveaux pragmatique, lexical, morphologique, syntaxique et sémantique.

ABSTRACT

This article provides a morpho-semantic description of the plural type formulae Bises, Amitiés, etc. used as closing formulae. Our study shows that the plural marker is not only a quantitative marker, but that it indicates a pragmatic value according to usage. We come to the conclusion that the stereotypy of these sentences is the product of a weighting of multifactorial criteria located at the pragmatic, lexical, morphological, syntactic and semantic levels.

1. INTRODUCTION

Le présent article a pour objet d'étude l'emploi du pluriel nominal dans certaines formules de clôture caractéristiques de l'écriture épistolaire (lettre, courriel, SMS).

Notre thèse est que l'opposition singulier / pluriel dans ces énoncés formulaires n'est pas seulement une marque de nombre grammatical mais qu'elle indique suivant les usages une valeur pragmatique impliquée dans la stéréotypie de ces formes. Pour le démontrer, nous nous proposerons d'étudier en détail le cas de la formule de clôture *Bises*, que nous soumettrons à la description sémantico-pragmatique de ses contraintes distributionnelles dans un corpus d'interactions authentiques. Les résultats obtenus durant cette

analyse seront ensuite vérifiés empiriquement à travers l'analyse d'autres formules de clôture recourant à un nom au pluriel.

2. LES FORMULES DE CLÔTURE COMME SOUS-CATÉGORIE PRAGMATIQUE

2.1. Énoncés pragmatiquement contraints

Les formules de clôture ne constituent pas de catégorie spécifique dans la littérature sur le sujet. Leur description, quand elle a lieu, se trouve imbriquée à l'intérieur de la catégorie générique des énoncés pragmatiquement contraints. Ces énoncés ont fait l'objet de nombreuses dénominations jusqu'à aujourd'hui : « pragmatèmes » (Mel'čuk 1995, Blanco & Mejri 2018), « routines conversationnelles » (Coulmas 1979, Klein & Lamiroy 2011), « phraséologismes pragmatiques » (Burger 1973), « phraséologismes communicationnels » (Burger 2010), « énoncés liés » (Fónagy 1982), « énoncés liés à une situation » (Marque-Pucheu 2007), « actes de langage lexicalisés » (Schemann 1993), « actes de langage stéréotypés » (Kauffer 2011), « phrases situationnelles » (Anscombe 2000), « phrases préfabriquées des interactions » (Tutin 2019, Dostie 2019) entre autres appellations.

Bien que chaque dénomination désigne son propre concept, les auteurs mentionnés ci-dessus s'accordent pour poser l'existence d'une catégorie d'unités phraséologiques ayant pour critère de base le fait d'être fonctionnellement reliées à une situation concrète de communication : *Ne quittez pas* (au téléphone), *Bon appétit* (début de repas), *Ne me dis pas merci* (suite à une impolitesse), etc. Le postulat de ces études est que la fonction essentielle de ces expressions n'est pas de nature référentielle ou dénotative mais se situe au niveau de la communication (fonction pragmatique).

Genre régi par la complexité des normes socio-langagières, l'écriture épistolaire est parcourue de ce type d'unités linguistiques pragmatiquement contraintes, notamment au niveau de son format qui impose l'emploi de formules d'ouverture et de clôture. S'il s'agit dans les deux cas de formules stéréotypées accomplissant l'acte rituel de salutation (fonction sociale), leur comportement pragmatique n'est néanmoins pas exactement le même puisque certaines formules de clôture ont la particularité d'accomplir un acte supplémentaire en réaction à une situation d'interaction marquée (*Mes sincères condoléances*, *Bon rétablissement*, *Toutes mes félicitations*, etc.). Contrairement aux formules d'ouverture, certaines formules de clôture offrent ainsi à l'énonciateur la possibilité de reprendre sous forme de synthèse le contenu de son message lorsque celui-ci possède une signification marquée (message de condoléances, texte de félicitations, etc.). Même dans les situations moins marquées, l'acte de salutation prend une forme particulière en fin de missive puisque s'y surajoute une composante affective (*Toutes mes amitiés*, *Mes respects*, *Grosses bises*, etc.). De cette façon, bien que dans le réel deux personnes puissent se faire la bise quand elles se disent bonjour, à l'écrit l'embrassade n'aura lieu qu'au moment du *au revoir*. Ce

fait indique que les formules de clôture semblent revêtir au sein de la catégorie une pragmatique d'un type particulier.

2.2. La question des variations

En plus du critère d'ancrage situationnel, les études précitées attribuent aux énoncés pragmatiquement contraints une deuxième propriété fondamentale portant sur leur contenu sémantique et morphosyntaxique, soumis à un degré de figement relativement élevé. Ces deux critères sont pensés comme interdépendants : la fixité du contenu est gouvernée par la situation externe, ce qui pousse certains auteurs à parler de figement pragmatique (Fónagy 1982, Mel'čuk 1995, Kauffer 2011) ou de figement externe (Gréciano 2003). Dans leur définition de la notion de pragmatème, Blanco & Mejri (2018) articulent ces deux types de contraintes de la façon suivante :

Le pragmatème est une unité fondamentalement polylexicale, même si la monolexicalité n'est pas tout à fait marginale, qui partage à ce titre un certain nombre de caractéristiques phraséologiques qui relèvent des principes de fixité et de congruence : la fixité concerne la combinatoire et le contenu sémantique et la congruence gouverne l'adéquation entre l'usage du segment linguistique adéquat et la situation d'énonciation avec tout ce qu'elle comporte comme contraintes (Blanco & Mejri 2018 : 9).

Le critère de fixité tel que défini ci-dessus est néanmoins relatif dans le cas des formules de clôture puisque nous remarquons que la combinatoire de ces énoncés n'est pas totalement rigide. Prenons l'exemple du substantif *amitié* qui n'impose pas dans son emploi formulaire une seule et unique configuration morphosyntaxique : l'énonciateur désireux d'exprimer son amitié en fin de missive aura ainsi le choix entre plusieurs variantes (*Amitiés, Mes amitiés, Toutes mes amitiés, Amitiés sincères*, etc.). L'existence de variantes morphosyntaxiques semble d'ailleurs être la caractéristique discriminante des formules de clôture par rapport à l'ensemble du paradigme des énoncés pragmatiquement contraints où la variation reste un phénomène mineur (particularisme). Dans une tentative de typologie variationnelle des pragmatèmes, Blanco & Mejri (2018 : 213-218) identifient différents types de variations possibles, telles que la variation entre code oral et code écrit (*Reçu* versus *Affirmatif*), la variation selon le registre de langue visé (*Salut, ça gaze ?* versus *Bonjour, comment allez-vous ?*), la variation de la nuance d'interprétation (*Ça fait un bail* versus *Ça fait longtemps*), etc., mais les variations qu'ils décrivent concernent l'emploi d'un lexème différent (variations lexicographiques) et se distinguent en ce sens des variations morphosyntaxiques observées dans le cas des formules de clôture.

Afin de décrire ces changements de forme, on recourt traditionnellement à la notion pragmatique de politesse, inscrite selon Kerbrat-Orecchioni (1998) dans l'acte de salutation accompli en début et en fin de missive :

Les stratégies mises en œuvre et les actes de langage réalisés en ouverture et en clôture des lettres ressemblent à certains égards à ceux qui ont été décrits pour les interactions en face à face. C'est que d'une manière très générale, ces stratégies obéissent aux principes de politesse (le terme devant être pris au sens large) tels qu'ils ont été mis en évidence dans le cadre de la pragmatique contemporaine (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 27).

L'idée générale est que plus la formule est longue plus elle est polie (Włodarczyk 1996). La notion de politesse ajoute ainsi à la description morphosyntaxique des variations la prise en compte du composant interactionnel : le choix de telle ou telle variante est dépendant de la nature des relations interpersonnelles dans lesquelles s'inscrit l'emploi de la formule de clôture (fonction relationnelle). Il ne s'agit donc pas d'un choix libre mais d'une contrainte commandée par un enjeu de stabilisation des relations interpersonnelles et de réussite de l'acte de communication.

Le fait de décrire le phénomène de variation morphosyntaxique comme l'expression des différents degrés de politesse nous amène à préciser le premier critère concernant l'ancrage situationnel, car la politesse n'est pas une situation mais une attitude vis-à-vis d'une situation. Bien que l'emploi des formules de clôture s'inscrive bel et bien à l'intérieur d'une situation de salutation, et que l'étiquette d'« énoncés pragmatiquement contraints » apparaisse à ce titre justifiée, nous remarquons néanmoins que le recours à telle ou telle variante n'est pas guidé par la situation en tant que telle mais par l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de la situation de communication (critère de politesse). Ce comportement particulier, en relation avec le phénomène de variation, plaide pour une redéfinition des formules de clôture en tant que sous-catégorie pragmatique à part.

2.3. Élasticité du concept de figement

Les variations observées dans les formules de clôture ne sont pas extérieures mais internes à l'énoncé : il s'agit de variations morphosyntaxiques organisées selon le postulat que le choix de telle ou telle forme produira un effet de sens particulier. L'observation de ce type de variations pose la question du type de figement à l'œuvre dans ces séquences, en même temps qu'elle interroge sur la validité du terme même de « formule » traditionnellement utilisé pour définir ces énoncés. Anscombe (1985) déclare ainsi au sujet du concept de formule :

Enfin, les formules, telles que nous venons de tenter de les caractériser, sont l'aboutissement de processus diachroniques de figement lexical. Comme il est usuel en pareil cas, elles perdent leur caractère formulaire dès lors qu'on les soumet à des modifications morphologiques ou syntaxiques, ou même d'ordre sémantique (Anscombe 1985 : 12).

Nous avons ainsi affaire à une situation étrange dans laquelle il existe à la fois des contraintes conditionnant l'acceptabilité des séquences et des

libertés formelles. Par exemple, le choix du déterminant peut être contraint (*Des bises* versus **Mes bises*), mais pas totalement (*Des bises*, *Plein de bises*, etc.), ce qui semble contredire en partie la définition traditionnelle du figement en tant que blocage des paradigmes synonymiques (Gross 1996 : 17). Au contraire, dans le cas des formules de clôture, l'énonciateur n'est pas obligé de ne choisir qu'une seule variante au détriment de toutes les autres.

Mais nous avons aussi vu dans le paragraphe précédent que le critère de politesse semblait encadrer la distribution de ces variations. La liberté n'est donc pas totale, de même que la contrainte ne l'est pas non plus. Une tournure figée peut-elle ainsi autoriser des variations morphosyntaxiques porteuses de sens ? Un tel paradoxe interroge sur la nature précise de l'obligation gouvernant la fixation de ces énoncés en tant que stéréotypes dans la pratique quotidienne des locuteurs.

3. ÉTUDE DE CAS

Pour tenter d'apporter une réponse à ce questionnement, nous voudrions étudier en détail un cas de variations. Nous avons choisi l'emploi formulaire en fin de missive du substantif *bise* en raison de la variété de configurations morphosyntaxiques qu'il propose. Nous en répertorions ainsi dans le corpus intitulé *88milSMS* (Panckhurst *et al.* 2014) quatre types, que nous donnons par ordre décroissant de nombre d'occurrences (bien que très nombreux, nous ignorons les emplois nus de la graphie phonétique *Biz* qui n'opère pas le marquage singulier / pluriel) :

- (i) pluriel nu : *Bises* (209 occurrences) ;
- (ii) groupe nominal pluriel : *Plein de bises* (8 occurrences), *Grosses bises* (8 occurrences), *Des bises (tout plein)* (6 occurrences), *Mille bises* (1 occurrence), *Plein d'énormes bises* (1 occurrence) ;
- (iii) singulier nu : *Bise* (18 occurrences) ;
- (iv) groupe nominal singulier : *La bise* (8 occurrences), *Une bise* (1 occurrence).

3.1. Délimitation du paradigme

Si l'on définit la stéréotypie d'un énoncé comme le fait que son emploi soit statistiquement majoritaire dans une certaine position ou situation (critère de routinisation), le pluriel nu *Bises* est de toute évidence la forme la plus stéréotypée. Comment expliquer que cette forme se soit fixée auprès des cyber-correspondants comme tournure privilégiée au détriment d'autres formes pourtant mobilisables ?

3.1.1. Différences pragmatiques

Le pluriel nu *Bises* n'occupe pas dans la littérature de place particulière en tant que forme à part. Il est d'usage de considérer *Bises*, *Grosses bises*,

Plein de bises, etc. comme des formes dérivées d'une même unité linguistique à l'intérieur d'une liste ouverte. Nous avons d'ailleurs suivi ce mouvement dans la section précédente en parlant d'un phénomène de « variations ». Mais est-il justifié de traiter ces formes sur le même plan ? Ou existe-t-il au contraire des différences, autres que morphosyntaxiques, entre ces formes ?

Commençons par comparer entre elles les formes au pluriel afin d'avoir un cadre commun de comparaison. Dans la section précédente, nous avons vu que les formules de clôture répondaient à une pragmatique d'un type particulier : à travers l'acte ritualisé d'écriture de missive, l'emploi d'une formule de clôture a pour fonction essentielle de formaliser la relation interlocutive (acte social). On peut donc s'attendre à ce que les différences, si elles existent, entre chaque forme soient mesurables au niveau des relations sociales.

Prenant en compte le double fait que l'écriture d'une missive est une écriture interactionnelle et que la relation entre deux personnes tient toujours compte du statut social (familial, amical, protocolaire) relatif entre ces deux personnes, Adam (1998) établit la classification suivante des genres de discours épistolaire autour de la notion de distance socio-affective :

- (i) la correspondance intime, qui « [va] de la relation amoureuse aux degrés variés des relations familiales (famille restreinte et élargie), en passant également par tous les degrés de l'amitié » (Adam 1998 : 48) ;
- (ii) la correspondance socialement distanciée qui « va des lettres qu'un étudiant et son professeur échangent à propos d'un travail, aux condoléances et autres missives relatives à des événements familiaux (naissances, mariages) adressées formellement à des « connaissances », des collègues de travail ou d'activités sociales (sports, loisirs, militantismes divers, etc.) » (*Ibid.*) ;
- (iii) la correspondance d'affaire qui « est définie par une relation hiérarchique ou marchande et [dans laquelle] l'action est entièrement déterminée par une forme de commande (commerciale ou institutionnelle) » (*Ibid.* : 50) ;
- (iv) la correspondance ouverte, adressée à un interlocuteur-destinataire collectif (le courrier des lecteurs, les pétitions, etc.) ;
- (v) la littérature épistolaire ou le roman par lettres.

Les SMS, en tant que formes modernes de la communication épistolaire au même titre que les courriels (Claudel 2013, 2021), acceptent ce type de classification, même concernant (v) si l'on se réfère à l'apparition récente de romans rédigés en SMS (par exemple Alban Orsini, *Avec Maman*, 2014).

Nous remarquons ainsi qu'il existe des différences significatives dans le rapport qu'entretiennent les pluriels étudiés avec les catégories proposées par Adam (1998). Le corpus *88milSMS* n'indiquant pas le contexte entourant

l'écriture de chaque SMS (nature du lien entre les locuteurs, âge des locuteurs, etc.), nous nous appuyons sur notre pratique personnelle de la langue pour distinguer les deux situations suivantes : les groupes nominaux *Des bises*, *Grosses bises*, *Plein de bises*, etc. conviennent essentiellement à une correspondance de type intime, alors que le pluriel nu *Bises* reçoit au contraire un plus large spectre d'utilisation, dans la mesure où il est possible de l'adresser aussi bien à quelqu'un de très proche qu'à quelqu'un de plus éloigné sur le plan de la distance socio-affective. Nous comprenons ainsi pourquoi *Bises* est, au sein du corpus, la forme la plus utilisée, c'est-à-dire la forme la plus stéréotypée.

À la suite de Ducrot & Schaeffer (1995 : 131-135) expliquant qu'il n'existe pas de niveau de signification indépendant du domaine pragmatique, nous redéfinissons ces différences d'ordre pragmatique comme des différences sémantiques. Elles sont résumées dans le Tableau 1 (le sens lexical du substantif *bise* étant incompatible avec le registre formel, nous ne prenons pas en compte la correspondance d'affaire) :

	Correspondance intime	Correspondance socialement distancée
<i>Bises</i>	++	++
<i>Des bises</i> , <i>Grosses bises</i> , etc.	++	

Tableau 1. – Différences d'utilisation entre le pluriel nu et le groupe nominal pluriel selon le type de correspondance

3.1.2. Performativité des énoncés

Au niveau morphosyntaxique, la différence entre ces deux pluriels se joue autour du procédé de détermination. En effet, le fait que *Bises* et *Des bises* ne montrent pas exactement le même comportement pragmatique (voir Tableau 1) empêche d'interpréter *Bises* comme équivalent à *(des) Bises* : nous nous fondons sur ce fait pour définir le pluriel nu comme une forme sans déterminant (article zéro).

Dans le même temps, nous nous appuyons sur la conception unitaire de la notion de détermination par Wilmet (1983), qui écrit que « tous les constituants du syntagme nominal circonscrivent bel et bien le noyau dans son extensité ou dans son extension » (1983 : 31), pour redéfinir en tant que pluriels déterminés les groupes nominaux pluriels manipulés au paragraphe précédent. Au sens large que nous lui donnons, la détermination équivaut ainsi à l'attribution de propriétés (quantitatives, qualitatives) à l'objet dénoté par le substantif *bise*, et peut être relue comme une forme de prédication sur le nom pris comme thème ou support. Muller & Nølke (2011) parlent à ce titre d'« architecture prédicative » pour décrire les groupes nominaux :

La notion de détermination est également fortement polysémique. Elle signifie au sens large toute adjonction à un terme qui rend celui-ci repérable par ses propriétés, soit extensionnelles (quantité), soit qualificatives, sans modifier la catégorie syntagmatique du terme support. Par exemple, tous les éléments entrant dans un groupe nominal déterminent le noyau nominal, qu'ils soient articles, adjectifs, compléments de noms ou relatives. Il n'y a aucune opposition à faire entre cette notion et celle de prédication [dans son sens très général] : dans les groupes nominaux, une adjonction adjectivale, ou celle d'une relative adnominale, relèvent bien entendu de l'architecture prédictive (Muller & Nølke 2011 : 5).

Cette remarque est importante à nos yeux car elle permet d'établir une distinction fondamentale entre les deux pluriels qui nous intéressent :

- (i) en tant que forme monolexicale non modifiable, le pluriel nu *Bises* est une forme avec un faible contenu descriptif ;
- (ii) les pluriels déterminés, au contraire, inscrivent le substantif *bise* à l'intérieur d'une structure prédictive qui lui attache un contenu descriptif potentiellement modifiable.

Muller & Nølke (2011 : 5) précisent que dans le domaine du groupe nominal « ces prédictions sont cependant “inactives”, présupposées », ce qui nous amène à introduire le point suivant. À la suite de Milner (1989 : 532) qui parle de prédication « dans un domaine », lui permettant ainsi d'appliquer le concept de prédication aussi bien à l'étude du groupe nominal qu'à celle de la phrase, nous remarquons que les termes que nous avons définis comme des déterminants peuvent également être interprétés comme des adjonctions prédictives à un verbe sous-entendu (*Je t'envoie des bises*). Selon cette conception reliant la prédication ayant lieu au niveau du groupe nominal à celle ayant lieu au niveau de la phrase, les pluriels déterminés s'inscriraient, implicitement (*Des bises*) ou explicitement (*Je t'envoie des bises*), à l'intérieur d'une structure argumentale.

Le corpus ne fournit pas d'exemples explicites de cette structure argumentale dans le cas de *bise*, mais en donne néanmoins pour *bisou* puisque nous relevons 49 occurrences de la tournure *Je te fais des bisous* (variantes orthographiques comprises) en position de clôture. Si des énoncés du type *Je t'envoie des bises*, *Je te fais des bises* ne semblent donc pas s'être ancrés dans la pratique des cyber-correspondants, cela ne signifie pas pour autant que la structure argumentale n'est pas présente, en disponibilité, au niveau implicite.

Cette hypothèse est renforcée par l'observation suivante. Nous remarquons qu'un pourcentage non négligeable de pluriels déterminés explicitent en partie les relations énonciatives sous-jacentes à l'acte de salutation (*Mille bises de notre part*, *Des bises à tous*, etc.). Ce phénomène a lieu dans 6 occurrences sur 24, c'est-à-dire dans 25% du paradigme des pluriels déterminés, contre 7,6% de l'ensemble des pluriels nus (16 occurrences sur 209). L'expression de la structure dative est analysable en termes de réflexivité

(Récanati 1979), puisque nous l'interprétons comme le commentaire produit par l'énonciateur dans un souci de désambiguïsation de son dire (dédoublément de la visée énonciative). Nous remarquons également que ce type de réflexivité, consistant à donner au substantif une orientation énonciative explicite (*de notre part, à tous*), n'est pas possible avec n'importe quel type de substantif car il présuppose la notion de procès relevant du domaine verbal : le sens lexical de *bise* porte en lui une double structure énonciative et prédicative, dans la mesure où il ne désigne pas un objet, immobile dans l'espace, mais un événement (faire une bise) orienté entre deux protagonistes (celui qui envoie la bise et celui qui la reçoit).

L'écart de pourcentage observé indique que la réflexivité de ce type est donc favorisée lorsqu'il y a une détermination, et nous nous appuyons sur ce fait pour préciser comme suit la différence entre ces deux types de pluriels : les pluriels déterminés semblent favoriser davantage que le pluriel nu la représentation de l'énoncé en tant que procès, c'est-à-dire en tant qu'énoncé performatif accomplissant l'action de saluer. Signalons tout de même que la performativité est d'un type particulier dans le cas d'une missive puisqu'elle prend la forme d'une action à distance faisant se réunir virtuellement « joue contre joue » les participants de l'échange épistolaire.

Les différences syntaxico-sémantiques mises au jour jusqu'ici entre ces deux types de pluriels sont rassemblées dans le Tableau 2 :

	Comportement syntaxique	Comportement sémantique	
		Distance socio-affective	Performativité
<i>Bises</i>	Forme isolée	Neutre	+
<i>Des bises, Grosses bises, etc.</i>	Argument	Étroite	++

Tableau 2. – Différences syntaxico-sémantiques entre le pluriel nu et le pluriel déterminé

3.1.3. La question du nombre

En français, le pluriel des noms est généralement défini comme une relation de marquage quantitatif servant à exprimer l'extensité du référent dénoté par le nom (Corbett 2000). On pourrait penser que si la forme au pluriel *Bises* s'est imposée en tant que forme canonique, c'est parce que les Français font majoritairement deux bises ou plus (« Tout sur la bise ! », *Le Point Sciences*, 07-10-2019). L'emploi privilégié du pluriel répondrait ainsi à ce paramètre culturel d'ordre quantitatif.

Nous remarquons néanmoins que la détermination, quand elle a lieu, est de type hyperbolique (*Plein de bises, Grosses bises*), ce qui semble indiquer

que l'enjeu pour le locuteur est moins de quantifier objectivement son acte que de l'évaluer de manière subjective dans le but de renforcer la visée communicative. Anscombe (1979 : 71) écrit ainsi concernant les tournures *Mille mercis*, *Je t'envoie mille baisers*, etc. que lorsque la quantité exprimée par un quantifieur est une quantité hyperbolique, celle-ci n'augmente pas l'extensité mais l'intension du nom au pluriel. De cette façon, ce type de quantification renverrait moins à une quantité référentielle qu'à une quantité subjective, naturellement rétive à toute forme de dénombrement spécifique (**Deux bises*).

Les deux points suivants confirment notre intuition sur les limites de l'hypothèse quantitative :

- (i) le singulier nu *Bise*, bien que très minoritaire par rapport au pluriel nu, existe (18 occurrences contre 209 pour le pluriel) ;
- (ii) les différences de signification entre la forme au pluriel et la forme au singulier équivalent à une variation du rapport interlocutif plutôt qu'à une variation du contenu référentiel (la quantité de bises).

En effet, bien que cette donnée ne soit pas mesurable dans le corpus, qui n'indique pas la nature des relations épistolaires, nous interprétons intuitivement l'emploi du singulier nu *Bise* comme un emploi restreint réservé à une situation interlocutive de plus grande proximité affective : il s'agit d'un emploi très familier qui correspond à un échange entre amoureux ou entre amis très proches, ce qui nous invite à préciser la classification des genres épistolaires proposée par Adam (1998) en distinguant à l'intérieur de la correspondance intime une intimité relativement familière, qui n'autorise pas l'emploi du singulier nu *Bise*, et une intimité très familière, qui l'autorise.

Le choix du singulier ou du pluriel n'est donc pas indifférent aux conditions concrètes de la communication, décrites ici du point de vue de la distance interlocutive. Ces différences sont résumées dans le Tableau 3 :

	Correspondance intime		Correspondance socialement distancée
	Très familière	Relativement familière	
<i>Bises</i>	++	++	++
<i>Bise</i>	++	+	

Tableau 3. – Différences d'utilisation entre le pluriel nu et le singulier nu selon le type de correspondance

3.2. Conséquences sur la notion de variation

3.2.1. Critères de neutralité et d'implication

Nos observations sont en contradiction avec l'idée générale, évoquée dans la deuxième section, que plus une formule est longue plus elle est polie.

C'est le contraire qui se produit dans le cas du substantif *bise* puisque c'est la forme monolexicale *Bises*, c'est-à-dire la forme la plus brève (Behr & Lefeuve 2019), qui apparaît précisément comme la forme la plus à même d'exprimer la politesse. Mais cela ne signifie pour autant que les autres formes soient malpolies. De la même façon, le pluriel nu n'est pas nécessairement une forme polie, étant donné que son emploi convient aussi bien aux situations intimes qu'aux situations socialement distancées.

Ces deux remarques sont importantes car elles signifient que le concept de politesse, généralement utilisé pour justifier le phénomène de variation morphosyntaxique, n'est pas un concept valide pour décrire le comportement formulaire du substantif *bise*. Ce critère de politesse demande donc à être revu ou précisé. Nous lui préférons celui de neutralité du rapport implicatif. Nous avons ainsi vu qu'il n'était pas possible d'isoler l'emploi du pluriel nu dans un seul et même type de configuration pragmatique : en position de clôture, *Bises* est apparu comme la forme capable de couvrir le champ socio-affectif le plus large, c'est-à-dire comme la forme impliquant la relation interlocutive (la distance socio-affective) la plus neutre. À l'inverse, le pluriel déterminé et les formes au singulier ont été analysés comme des formes à forte implication puisque caractéristiques d'un type précis de relation (correspondance intime). Ainsi, nous comprenons pourquoi le pluriel nu, capable d'être (ré)utilisé dans toute une série de configurations énonciatives (principe d'adaptabilité), s'est imposé comme forme majoritaire sur le plan statistique (209 occurrences).

Dans le cas de *bise*, les variations formulaires semblent donc obéir à la volonté de marquage du rapport implicatif, dans des situations particulières qui se prêtent à l'implication de l'énonciateur dans l'acte de salutation : par exemple, dans le cas d'un rapport amoureux, l'énonciateur sera tenté de s'impliquer en concluant par le singulier *Bise* plutôt que par le pluriel *Bises*.

3.2.2. Apport de la notion de construction

Les résultats des Tableaux 1, 2 et 3 montrent qu'il existe une correspondance entre les différences de signification et les différences de configurations morphosyntaxiques. Notre étude a ainsi pris dès le départ le parti de décrire ces pluriels sous l'angle des configurations morphosyntaxiques (pluriel nu, groupe nominal pluriel, singulier nu, groupe nominal singulier) et non sous celui des configurations lexicales. Cette méthode d'analyse rejoint celle des grammaires de construction (Croft 2001, Goldberg 2006, 2013, François 2008, Legallois 2016) qui étudient les appariements forme-signification. De cette façon, nos observations ont montré que nous n'avons pas affaire aux déclinaisons d'une seule et même forme mais à des formes distinctes possédant des propriétés sémantiques qui leur sont propres, c'est-à-dire à des constructions différentes.

La notion de construction a ceci d'utile qu'elle situe la question des variations au niveau du grammatical et non plus seulement au niveau du lexical. De cette façon, le fait de redéfinir par exemple la tournure *Des bises* comme une construction schématisable par [déterminant + *bise* au pluriel] nous fait réaliser que le figement ne s'opère pas par rapport à un agencement particulier de mots (figement lexical) mais par rapport à une configuration mêlant lexique et grammaire (figement hybride). Ce type de figement autorise deux sortes de variations :

(i) premièrement, l'énonciateur fait le choix de telle ou telle construction au regard des critères de neutralité et d'implication définis au paragraphe précédent : dans le cas de *bise*, il a ainsi le choix entre les quatre configurations que sont le pluriel nu, le pluriel déterminé, le singulier nu, le singulier déterminé ;

(ii) deuxièmement, il peut se produire des variations à l'intérieur d'une même construction : contrairement au pluriel nu qui en tant que construction monolexicale ne peut produire qu'une seule réalisation lexicale (*Bises*), le pluriel déterminé autorise quant à lui des libertés formelles concernant le choix du déterminant (*Des bises*, *Plein de bises*, *Mille bises*, etc.).

3.2.3. Réseau de constructions

Nous voyons ainsi que pour décrire et expliquer le comportement de *Bises*, il nous a fallu faire intervenir toute une série de formes concurrentes, que nous avons traitées et manipulées sur un même plan pendant l'analyse. La forme et le sens du pluriel nu n'étaient pas explicables en tant que tels, pris isolément, mais n'ont pu être bien compris qu'à travers leur mise en relation avec les autres formes, qui expriment chacune, comme nous l'avons vu, une signification particulière.

Ce type d'analyse s'inscrit dans ce que les grammaires de construction appellent un « réseau de constructions ». François & Legallois (2006 : 39) expliquent ainsi que « [p]our les constructionnalistes, la grammaire s'identifie au savoir linguistique des locuteurs, c'est-à-dire à la totalité du réseau des constructions que l'on pourrait désigner par le terme de *construct-icon* (Goldberg 2003 : 219) ». De la même façon que pour Saussure (1968 [1916] : 30) « [l]a langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement », le point de vue constructionnaliste postule ainsi une linguistique fondée sur l'usage (Langacker 2000, Bybee 2010) dans laquelle le choix de telle ou telle forme s'inscrit à l'intérieur d'une connaissance grammaticale globale, acquise progressivement par les locuteurs au fil de leur pratique quotidienne de la langue.

4. AUTRES FORMULES DE CLÔTURE

Est-il possible de repérer le même type de constructions dans l'emploi formulaire d'autres substantifs en position de clôture ? Nous laissons de côté

les singuliers sans pluriel (*gratitude, reconnaissance, etc.*) ainsi que les pluriels de type lexical (*condoléances, félicitations, etc.*) (Acquaviva 2008, Lauwers & Lammert 2016).

4.1. Le cas de *amitié*

Adressé à autrui en position de clôture, le substantif *amitié* ne doit pas être interprété comme la simple dénomination du sentiment d'amitié, situé dans le seul domaine du locuteur comme ce le serait par exemple de la joie ou de la tristesse, mais comme la désignation d'un événement (témoigner son amitié) organisé autour de la bipolarisation prédicative de deux protagonistes acteurs de leur sentiment commun. On ne peut pas être ami(s) isolément, mais on peut être heureux ou triste tout seul. Comme dans le cas de *bise*, le substantif *amitié* positionné en fin de missive désigne donc un événement incapable d'être pensé en dehors des deux pôles de l'échange épistolaire, et permet lui aussi de représenter, au niveau discursif, une forme d'interaction.

Le corpus *88milSMS* ne fournit pas d'occurrences de *amitié* comme formule de clôture, ce que nous expliquons par le registre plus formel de son sens formulaire, peu compatible avec le genre du SMS : ces emplois ont lieu de préférence dans les courriels ou les lettres. Cette fois-ci, nous nous appuyons donc sur notre pratique personnelle pour juger l'acceptabilité de telle ou telle configuration morphosyntaxique.

Dans ces conditions, nous remarquons intuitivement que le pluriel nu *Amitiés* est, comme dans le cas du substantif *bise*, la forme la plus « passe-partout » sur le plan pragmatique (formule consacrée). Écrire *Amitiés* en fin de courriel équivaut ainsi à neutraliser le partage, potentiellement ambigu, du sentiment amical entre les interlocuteurs, à la manière d'un adverbe exprimant un état vague (*Amicalement*). À l'inverse, le singulier nu *Amitié* nous paraît situer le rapport interlocutif dans une intimité inhabituelle en tant qu'emploi par lequel l'énonciateur s'implique davantage : par exemple, nous choisissons préférentiellement le singulier dans le cadre d'une requête personnelle (*Je compte sur vous demain / Amitié*) ou lorsque nous souhaitons insister sur la nature du lien interlocutif et ses implications (*N'hésitez pas à m'appeler / Vous avez toute mon amitié*).

Contrairement au sens lexical de *bise* qui représentait l'acte de salutation comme un acte tactile orienté vers la promiscuité (*Grosses bises chaleureuses*), le sens de *amitié* renvoie quant à lui à l'idée d'engagement affectif, qui conduit vers celle de responsabilité. Nous remarquons ainsi que l'emploi des formes déterminées du pluriel est cette fois-ci un emploi limité à la correspondance d'affaire (*Mes amitiés, Toutes mes amitiés, Amitiés sincères*) : la détermination aboutit à l'expression d'un engagement plus fort entre les interlocuteurs qui correspond bien à une situation hiérarchique ou marchande, c'est-à-dire à une augmentation de la performativité. Comme

dans le cas de *bise*, la performativité variera en degré d'intensité en fonction du degré d'explicitation des structures prédicatives, soit au niveau du groupe nominal (*Toutes mes amitiés*, *Mes plus sincères amitiés*) soit au niveau du groupe verbal (*Je vous témoigne l'expression de mes plus sincères amitiés*).

4.2. Le cas de *adieu*

Tous les substantifs positionnés en fin de missive n'offrent pas un panel de variations aussi riche que *bise* et *amitié*. C'est notamment le cas de *adieu* qui, lorsqu'il est employé comme formule de clôture, peut apparaître au singulier nu *Adieu* ou au pluriel dans une structure prédicative implicite (*Mes adieux*) ou explicite (*Je vous fais mes adieux*). Ici aussi, ces formes semblent plus ou moins incompatibles avec le genre du SMS, le corpus ne fournissant que 4 occurrences du singulier nu, employé dans un sens ironique (exemple 14603 : *mai c horrible! sa veu dire k on se vera pa dmin adieu (bouhou...)*! ; exemple 21240 : *Tu vas mourir? Adieu je t'aime quand meme*) ou en tant que régionalisme (exemple 74260 : *adieu ! Bisous fort*). Le sens lexical de *adieu* désignant, dans son sens général, une situation excessivement rare dans laquelle l'énonciateur se sépare de façon formelle de son partenaire, nous ne sommes pas surpris de ce manque d'occurrences véritables dans un corpus de SMS.

En relation avec ce caractère formel, le sens lexical de *adieu* est invariablement empreint d'une forte implication personnelle, et nous émettons l'hypothèse que c'est pour cette raison que le pluriel nu *Adieux* n'existe pas : le sens extrêmement marqué de *adieu* n'est pas compatible avec l'expression de la neutralité ; il en va pareillement avec *Mes condoléances*, *Mes hommages*, *Mes respects*, *Mes remerciements* qui n'apparaissent pas au pluriel nu. De cette façon, lorsque le pluriel est utilisé, il est nécessairement déterminé (*Mes adieux*, *Je vous fais mes adieux*).

Comparativement à ce pluriel déterminé, nous avons l'intuition que l'emploi du singulier nu est un emploi plus personnel. Imaginons un célèbre acteur de théâtre s'adressant au public au moment de l'annonce de sa retraite : dans ce type de situation où le destinataire est une entité publique, il nous semble que le pluriel déterminé sera privilégié (*Je vous fais mes adieux*) par rapport au singulier nu correspondant davantage à une situation d'intimité (*Adieu mon amour*).

4.3. Le cas de *respect*

Concernant le substantif *respect*, nous émettons le même type d'hypothèse pour justifier l'absence de pluriel nu : l'emploi du pluriel nu est rendu problématique en raison de l'incompatibilité du sens lexical du substantif désignant le haut degré et l'expression de la neutralité du rapport implicatif.

Bien que le sens lexical de *respect*, orienté vers la déférence, ne semble pas compatible avec la familiarité propre à l'écriture SMS, le corpus offre

néanmoins quelques occurrences du singulier nu *Respect*. Il s'agit d'un emploi marqué relevant du « parler jeunes » et qui permet, ici aussi, à l'énonciateur de témoigner son sentiment à l'interlocuteur de manière très directe (exemple 35989 : *respect là!!*). Le pluriel déterminé et le singulier déterminé, absents du corpus mais néanmoins observables dans des courriels ou des lettres, nous semblent convenir à des situations de plus grande distance socio-affective (*Mes respects*, *Tous mes respects*, *Tout mon respect*).

5. CONCLUSION

L'étude minutieuse des variations formulaires du substantif *bise* en position de clôture a montré l'importance d'intégrer les résultats de l'analyse morphosyntaxique dans une perspective pragmatique. Il ressort de nos observations qu'il est possible de relever dans les énoncés de clôture des régularités transversales d'ordre morpho-sémantique, articulées autour du marquage singulier / pluriel couplé avec le procédé de détermination. Loin d'être soumis à un figement préfabriqué, le nombre dans ces énoncés représente un espace dynamique à l'intérieur duquel se construit le sens pragmatique, conçu non pas comme le partage d'un ensemble de conventions épistémiques extérieures à l'énoncé (Fillmore 1970, Stalnaker 1974) mais comme une valeur sémantique émergeant des configurations internes de celui-ci. Ainsi, la stéréotypie à l'œuvre ici est le fruit d'une pondération de critères multifactoriels se situant à des niveaux très variés de l'analyse linguistique : pragmatique, lexical, morphologique, syntaxique, sémantique.

BIBLIOGRAPHIE

- ACQUAVIVA P. (2008). *Lexical Plurals: A Morphosemantic Approach*. Oxford : Oxford University Press.
- ADAM J.-M. (1998). Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives. In : J. Siess (éd.), *La lettre entre réel et fiction*. Paris : SEDES, 37-53.
- ANSCOMBRE J.-C. (1979). Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité. *Langue française* 42, 69-84.
- ANSCOMBRE J.-C. (1985). De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité. *Langages* 80, 9-34.
- ANSCOMBRE J.-C. (2000). Parole proverbiale et structures métriques. *Langages* 139, 6-26.
- BEHR I., LEFEUVRE F. (éds) (2019). *Le genre bref : des contraintes grammaticales, lexicales et énonciatives à une exploitation ludique et esthétique*. Berlin : Frank & Timme.

- BLANCO ESCODA X., MEJRI S. (2018). *Les Pragmatèmes*. Paris : Classiques Garnier.
- BURGER H. (1973). *Idiomatik des Deutschen*. Tübingen : Max Niemeyer.
- BURGER H. (2010). *Phraseologie. Eine Einführung am Beispiel des Deutschen*. Berlin : Schmidt.
- BYBEE J. (2010). *Language, Usage and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CLAUDEL C. (2013). Approche linguistique de l'usage du courrier électronique dans les échanges professionnels. In : G. Monceau (éd.), *Le courrier électronique dans les pratiques professionnelles en éducation, santé et action sociale : usages et effets*. Nîmes : Champ social, 85-111.
- CLAUDEL C. (2021). *L'e-politesse dans les courriels en français et en japonais*. Paris : Presses De la Sorbonne Nouvelle.
- CORBETT G. (2000). *Number*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CROFT W. (2001). *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- COULMAS F. (1979). On the sociolinguistic relevance of routine formulae. *Journal of Pragmatics* 3, 3/4, 239-266.
- DOSTIE G. (2019). Paramètres pour définir et classer les phrases préfabriquées : La vengeance est un plat qui se mange froid. Bon appétit ! *Cahiers de lexicologie* 114, 27-61.
- DUCROT O., SCHAEFFER J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- FILLMORE C.J. (1970). Verbes de jugement. Essais de description sémantique. *Langages* 17, 58-72.
- FÓNAGY I. (1982). *Situation et signification*. Amsterdam : J. Benjamins.
- FRANÇOIS J. (2008). Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents. *Cahier du CRISCO* 26, 3-19.
- FRANÇOIS J., LEGALLOIS D. (2006). Autour des grammaires de constructions et de patterns. *Cahier du CRISCO* 26, 1-73.
- GOLDBERG A.E. (2003). Constructions: a new theoretical approach to language. *Trends in cognitive science* 5, 219-223.
- GOLDBERG A.E. (2006). *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*. Oxford : Oxford University Press.
- GOLDBERG A.E. (2013). Constructionist approaches. In : T. Hoffmann, G. Trousdale (eds), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. Oxford : Oxford University Press, 15-31.
- GRÉCIANO G. (2003). Le figement s'étend et s'enracine. *Cahiers de lexicologie* 82, 41-49.
- GROSS G. (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.

- KAUFFER M. (2011). Actes de langage stéréotypés en allemand et en français. Pour une redéfinition du stéréotype grâce à la phraséologie. *Nouveaux Cahiers d'allemand* 1, 35-53.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1998). L'interaction épistolaire. In : J. Siess (éd.), *La lettre entre réel et fiction*. Paris : SEDES, 15-36.
- KLEIN J.-R., LAMIROY B. (2011). Routines conversationnelles et figement. In : J.-C. Anscombre, S. Mejri (éds), *La parole entravée : études sur le figement*. Paris : Champion, 195-213.
- LANGACKER R. W. (2000). A dynamic usage-based model. In : M. Barlow, S. Kemmer (eds), *Usage-Based Models of Language*. Stanford : Stanford University Press, 1-63.
- LAUWERS P., LAMMERT M. (eds) (2016). *Lexical plurals and beyond. Special issue of Lingvisticae Investigationes* 39, 2. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- LEGALLOIS D. (2016). La notion de construction. *Encyclopédie Grammaticale du français*. En ligne : <http://encyclogram.fr/>
- MARQUE-PUCHEU C. (2007). Les énoncés liés à une situation : mode de fonctionnement et mode d'accès en langue 2. *Hieronymus* 1, 25-48.
- MEL'ČUK I. (1995). Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics. In : M. Everaert, E.J. Van de Linder, A. Schenk, R. Schreuder (eds), *Idioms. Structural and Psychological Perspectives*. New Jersey : Lawrence Erlbaum, 167-232.
- MILNER J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- MULLER, C., NØLKE. E. (2011). Présentation : Détermination et prédication. Hommage à Naoyo Furukawa. *Langue française* 171, 3-11.
- PANCKHURST R., DÉTRIE C., LOPEZ C., MOÏSE C., ROCHE M., VERINE B. (2014). « 88milSMS. A corpus of authentic text messages in French » produit par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et le CNRS, en collaboration avec l'Université catholique de Louvain, financé grâce au soutien de la MSH-M et du Ministère de la Culture (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) et avec la participation de Praxiling, Lirmm, Lidilem, Tetis, Viseo.
- PUYO B. (2016). Sur l'emploi illocutoire de *merci* – Dire merci sert-il à remercier ? *Études de langue et littérature françaises* (Revue de la Société Japonaise de Langue et Littérature Françaises) 108, 3-20.
- PUYO B. (2018). Juste un merci. *Actes du colloque international « Le genre bref : son discours, sa grammaire, son énonciation »* (Tokyo, mars 2017). Tokyo : Département de lettres françaises de l'université Aoyama-Gakuin, 49-62.
- RÉCANATI F. (1979). *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Paris : Le Seuil.
- SAUSSURE F. (1968 [1916]). *Cours de linguistique générale* (édition critique par R. Engler, t. 1). Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- SCHEMANN H. (1993). *Deutsche Idiomatik – Die deutschen Redewendungen im Kontext*. Stuttgart & Dresden : Klett.

- STALNAKER R. (1974). Pragmatic presuppositions. In : M.K. Munitz, P.K. Unger (eds), *Semantics and Philosophy*. New York : New York University Press, 197-214.
- TUTIN A. (2019). Phrases préfabriquées des interactions : quelques observations sur le corpus CLAPI. *Cahiers de lexicologie* 114, 63-91.
- WILMET M. (1983). Les déterminants du nom en français : essai de synthèse. *Langue française* 57, 15-33.
- WLODARCZYK A. (1996). *Politesse et personne : le japonais face aux langues occidentales*. Paris : L'Harmattan.